

PUBLIC

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels de l'expertise
- Personnes en recherche de nouvelles compétences
- Salariés
- Dirigeants
- Indépendants
- Étudiants
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Professionnels de l'immobilier
- Profession juridique
- Professionnels du bâtiment Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Architectes
- Ingénieurs et techniciens de bureau d'études

MODALITÉS



DISTANCIEL



THÉORIE



PRATIQUE



ÉVALUATION



CERTIFICAT



ÉMARGEMENT
(en présentiel)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (en présentiel).
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

PRÉ-REQUIS



Savoir lire
le français



Savoir écrire
français



Comprendre et
analyser des
documents
techniques



Posséder un
ordinateur et
une connexion
internet
(minimum 3Mbps)

MOYENS D'ÉVALUATION

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

FORMATION

Servitude, perte d'intimité et trouble anormal du voisinage

PROGRAMME

Le Centre de Formation De l'Expertise propose une formation dispensée par l'expert en bâtiment Geoffrey REISER. Cette formation complète et accessible a pour objectif de former les futurs experts en abordant les principes fondamentaux de la servitude, de la perte d'intimité et du trouble anormal du voisinage.

Elle est organisée en plusieurs modules pour permettre un apprentissage progressif de ces notions essentielles. Cette formation est spécifiquement conçue en ligne (e-learning), utilisant une variété d'outils numériques. Ainsi, vous pouvez la suivre sans aucune restriction géographique, ce qui la rend hautement accessible.

- La perte d'intimité et le trouble anormal de voisinage
- Servitude de vue et ouverture sur propriété voisine
- Les servitudes de tréfonds

Objectifs de la formation :

- Comprendre les concepts de servitudes et de troubles anormaux du voisinage
- Identifier les différents types de servitudes
- Reconnaître les différentes catégories de servitudes
- Connaître les principes juridiques et législatifs qui régissent les servitudes et les troubles anormaux du voisinage
- Maîtriser les procédures de reconnaissance et de litige
- Comprendre les responsabilités et les droits des parties impliquées
- Développer des compétences en médiation et en résolution de conflits

Compétences visées :

- Maîtrise des concepts et des principes juridiques
- Capacité à identifier les différents types de servitudes et à comprendre leur impact sur les propriétés immobilières
- Connaissance des procédures légales pour établir, modifier ou supprimer une servitude
- Aptitude à conseiller les propriétaires sur les implications juridiques
- Compétence pour résoudre les conflits entre voisins
- Sensibilisation aux droits et aux devoirs des propriétaires en matière de respect de l'intimité et du voisinage
- Capacité à négocier et à trouver des solutions amiables
- Connaissance des recours juridiques disponibles en cas de violation des droits
- Aptitude à effectuer des expertises et des évaluations pour déterminer l'existence et les conséquences des servitudes, de la perte d'intimité ou du trouble anormal du voisinage
- Compétence pour conseiller les professionnels de l'immobilier sur les aspects juridiques



CDFE - 1 Bd Jacques Albert

66200 ELNE



Distanciel :

e-Learning : 4 heures

Formateur : Geoffrey REISER